

Informations de base	
2023/0192(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Habiliter la France à négocier, à signer et à conclure un accord international sur les exigences en matière de sécurité et d'interopérabilité sur la liaison fixe transmanche	
Subject 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.15.08 Coopération et accords de transport ferroviaire	
Zone géographique France Royaume-Uni	

Acte final
Décision 2024/0867 JO OJ L 18.03.2024